

Communiqué de presse.
Paris, le 7 juillet 2011

Le Conseil National du Numérique lance un groupe de travail sur l'ouverture des données, enjeu stratégique pour la France.

Le CNN annonce un livre blanc sur l'ouverture et la réutilisation des données publiques pour janvier 2012. L' "Open Data", enjeu stratégique pour l'économie, la modernisation de l'Etat et la participation démocratique, reçoit enfin l'attention qu'il mérite.

L'ouverture des données : des enjeux économiques et démocratiques majeurs

Pour le CNN, mettre à disposition les données publiques, c'est libérer un potentiel considérable d'opportunités et d'innovations en permettant aux entrepreneurs de développer une nouvelle génération de services et d'usages. Le chiffre d'affaire de ce secteur d'avenir est estimé à **27 milliards d'euros par an¹** pour l'Union Européenne. L'efficacité de la dépense et de l'action publique serait de surcroît renforcée puisque les services de l'administration sont les premiers consommateurs de ces données.

Faciliter l'accès aux informations publiques pour le plus grand nombre, c'est aussi pour le CNN contribuer massivement à la transparence de l'action de l'Etat, éclairer le débat politique et finalement revitaliser notre démocratie. En Angleterre, c'est par exemple le scandale des notes de frais des députés britanniques qui a incité l'ensemble de la classe politique à faire le choix d'une plus grande transparence².

Une dynamique à accélérer

Malgré ce potentiel et des initiatives encourageantes, la réutilisation des données publiques suscite encore trop de méfiance, d'incompréhension ou d'indifférence au sein des services publics, et de nombreux obstacles, techniques, juridiques, mais aussi surtout culturels, restent à surmonter. Dans les faits, les informations publiques sont encore parfois inexploitable, souvent payantes, voire même inaccessibles. La récente polémique qui a entouré l'interdiction de l'utilisation des plans de métro de la RATP par la jeune société CheckMyMetro en illustre parfaitement les enjeux.

Le CNN tient à souligner que la France a pourtant tous les atouts pour mener à bien une politique ambitieuse répondant aux attentes croissantes de la société civile: une tradition démocratique forte, un gisement de données publiques peu égalé, un savoir-faire reconnu en statistiques et en technologies de gestion des données, et enfin une communauté d'entrepreneurs dynamique.

¹ http://ec.europa.eu/information_society/policy/psi/docs/pdfs/mepsir/final_report.pdf

² <http://www.number10.gov.uk/news/latest-news/2010/10/transparency-agenda-forges-ahead-56270>

Un groupe de travail supervisé par le CNN pour accompagner le mouvement

Le groupe de travail indépendant “ouverture des données publiques”, rassemblera une quinzaine de contributeurs de sensibilités diverses déterminés à accompagner ce mouvement historique. Travaillant sous la supervision des Commissions Croissance (François Momboisse), Accès (Giuseppe de Martino), et Liberté (Nicolas Voisin) du CNN, il aura deux rapporteurs, Sébastien Le Bail et Jérôme Cukier, qui entendent bien “*dépasser les discussions théoriques et comprendre au plus près le jeu des différentes parties prenantes. L’objectif est que le CNN soit en mesure de formuler dans un livre blanc pour janvier 2012 une série de recommandations concrètes pour affirmer la place des acteurs publics et privés autour d’un enjeu qui saura libérer de nouvelles ressources économiques et démocratiques pour notre pays*”. Le groupe œuvrera également à la valorisation des initiatives les plus riches d’enseignements, françaises comme étrangères. Afin d’accompagner le mouvement d’une manière globale et de mesurer les avancées, un baromètre de l’*“Open Data”* sera mis en place.

A l’image du sujet abordé, le travail sera ouvert, et les acteurs publics comme privés sont invités dès à présent à partager leurs compétences et à participer à l’élaboration de propositions et projets. En attendant la création de la plateforme collaborative, les contributions sont les bienvenues sur la page Facebook “Vive l’Opendata !”.³

A propos du groupe « Ouverture des données publiques » :

Le groupe est en cours de constitution et comprend notamment François Bancilhon (Data-Publica), Mehdi Benchoufi (Club Jade), Olivier Beyeler (Directeur des stratégies chez EURORSCG 360), Emmanuel Condamine (notrefamille.com), Jérôme Cukier (statisticien), Sébastien Le Bail (consultant Items international), Gabriel Musquet (Open Street Map), Maurice Ronai (consultant Items international).

A propos du CNN :

Le Conseil National du Numérique a été créé par décret du Président de la République le 29 avril 2011. Il a pour mission d’éclairer le gouvernement et de participer au débat public dans le domaine du numérique. Les 18 membres qui le composent sont Gilles **Babinet**, entrepreneur, Patrick **Bertrand**, Directeur Général de la CEGID, président de l’AFDEL. Jean-Baptiste **Descroix-Vernier**, PDG-fondateur de Rentabiliweb, Giuseppe de **Martino**, Secrétaire Général de Dailymotion, président de l’ASIC. **Frank Esser**, PDG de SFR, président de la Fédération Française des Télécoms, Emmanuel **Forest**, Directeur Général Délégué de Bouygues Telecom, Gabrielle **Gauthey**, Directrice des relations institutionnelles d’Alcatel-Lucent, Pierre **Louette**, Directeur Exécutif d’Orange, Daniel **Marhely**, cofondateur de Deezer.com, Alexandre **Malsch**, co-fondateur et Directeur Général de Melty.fr, François **Momboisse**, Directeur des relations institutionnelles à la Fnac et président de la FEVAD, Xavier **Niel**, fondateur de Free, Jean-Pierre **Rémy**, DG de PagesJaunes.fr, Marie-Laure **Sauty de Chalons**, PDG d’AuFéminin.com, Marc **Simoncini**, fondateur de Meetic.com, et Jaina Capital, Jérôme **Stioui**, PDG d’Ad4Screen, Bruno **Vanryb**, PDG d’Avanquest Software, Président du Collège Éditeurs de logiciels du Syntec Numérique, Nicolas **Voisin**, fondateur d’OWNI.

Le **Conseil National du Numérique** est présidé par Gilles **Babinet**. Il a adopté la déclaration d’intention suivante :

³ http://www.facebook.com/home.php?sk=group_228662477159514&ap=1

Déclaration d'intention du Conseil National du Numérique

En moins de vingt ans, la révolution numérique a largement transformé notre pays, créant plus de 700.000 emplois et modifiant profondément les usages du quotidien. Ecouter de la musique, échanger un message amical en marchant dans la rue, vérifier une date historique, participer à une réunion, ou encore acheter un billet de train sont quelques-uns des gestes qui ont été bouleversés par l'ère numérique.

Les missions du CNN consistent donc à accompagner et accélérer la croissance et l'usage du numérique dans la société française :

- Croissance économique, au travers du nombre d'entreprises connectées, du nombre d'échanges réalisés électroniquement et de nouveaux usages ;*
- Croissance du nombre de français connectés à internet, quel que soit leur revenu, leur âge ou leur lieu de résidence ;*
- Croissance de la taille et de la capacité des réseaux pour accompagner l'augmentation prévisible de la demande.*

Il importe que ceci se fasse dans un environnement de liberté d'accès, d'expression, de communication et de publication pour tous, et dans un esprit de responsabilité, permettant d'inventer de nouvelles relations entre les citoyens, les États et les entreprises. Il en va de la défense des libertés fondamentales dans le continuum que représente dorénavant l'écosystème du numérique et des réseaux.

Toutes nos recommandations et propositions seront donc fondées sur les 4 grands principes suivants :

1/ FAVORISER et soutenir le numérique au travers d'un contexte économique favorable, de sorte à créer des emplois qualifiés, afin qu'il soit une source de dynamisme économique pour la nation.

2/ SOUTENIR la création qu'elle soit artistique, entrepreneuriale ou technologique, d'entreprises ou d'initiatives citoyennes sur internet dans un esprit d'intérêt public partagé ;

3/ DÉVELOPPER l'éducation via le numérique et développer l'apprentissage d'internet par tous les citoyens ainsi que la formation aux métiers du numérique ;

4/ RESPECTER la liberté de connexion et d'expression, favoriser l'accès aux données publiques ;

Le numérique est une révolution, qu'il convient de convertir en opportunité au travers du respect de ces principes essentiels qui transformeront durablement notre pays, à la fois en termes de création d'emplois et de richesses, mais aussi en favorisant la liberté d'expression et en revitalisant le débat démocratique.

Contact presse : Laurent Guérin lguerin@cnumerique.fr